

# LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information

**Val-Brillant**

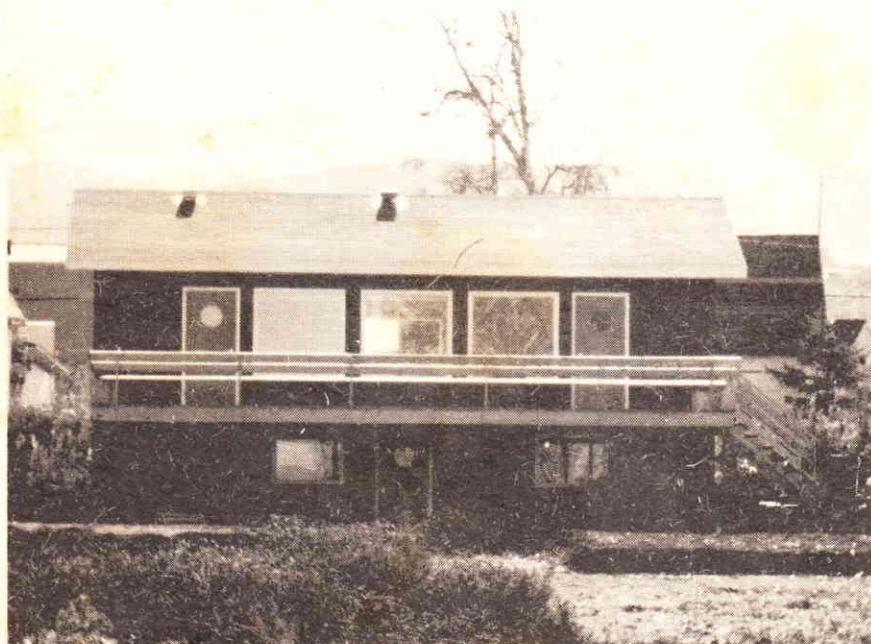
Volume 5 No 6

19 nov. 1984

Distribution gratuite

À VAL-BRILLANT

## CAPITAINE



**Construction achevée**

**ELECTIONS** 

---

**ST-PIERRE DU LAC**

**Renaud Aubut 107**

**Jean-Guy Blanchet 87**

## CE MOIS

|                               |         |
|-------------------------------|---------|
| Les Frères Maristes           | p. 3    |
| Impôt                         | p. 5    |
| Discours des maires           | pp. 6-7 |
| Crevettes à la mexicaine      | p. 8    |
| Bonbons                       | p. 8    |
| Petites nouvelles             | p. 9    |
| Les Lions agissent            | p.11    |
| Les plaisirs de la philatélie | p.12    |
| Bibliothèque mun.             | p.13    |
| Comité local                  | p.14    |
| Comité Loisirs                | p.15    |
| Rapport financier             | p.15    |
| Opinion                       | p.15    |

★★★★★

**GENS DE CHEZ-NOUS:**

**Lorenzo Tremblay p.10**

★★★★★

## REMERCIEMENTS

Je viens remercier la population de St-Pierre-du-Lac de m'avoir donné leur appui lors de mon élection comme conseiller au siège no 1, le 5 novembre dernier. Je ferai de mon mieux pour remplir ma fonction pour le bien de tous.

Renaud Aubut

★

Jean-Rock et Louise Poirier, responsables de l'O.T.J. cette année, remercient sincèrement tous les bénévoles pour le réaménagement du chalet de la patinoire. Ils annoncent l'ouverture officielle de cet établissement pour

Lundi le 12 novembre '84.

\*\*\*BIENVENUE\*\*\*

## N.D.L.R.

Dans le supplément du dernier numéro du Pierre-Brillant, l'ordre des photos de la page "D" a été inversé. La première photo aurait dû être celle de la maison de M. Fernand Bélanger alors qu'on la retrouve à l'espace réservé pour celle de M. Joseph-Jean Bélanger.

L'erreur provient de l'imprimerie. Nous nous excusons auprès des personnes concernées.

★★★★

## Attention

Membres et anciens du Comité "La Relève de Val-Brillant".

Nous fêtons le 10ième anniversaire de formation de notre comité le 16 décembre prochain. Nous aimerions la présence de tous les membres et de ceux qui ont déjà eu une carte de membre.

S'il-vous-plaît communiquez avec Colombe Fournier à 742-3352 ou Germaine Lebel à 742-3459. Le plus tôt possible serait apprécié.

Anne-Marie St-Onge, sec.



**CARON & BOUCHER Inc**

C.P. 144 Val-Brillant

G O J 3 L O

TEL: 742-3814

JOURNAL MEMBRE

**AMECO**

Association des Médias Ecrite  
Communautaires du Québec

## GARAGE

**Louis Savard**

MECANIQUE GENERALE

ENTRETIEN

**742-3333**

# LE PIERRE- BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION  
JOURNAL DE VAL-BRILLANT

C.P. 67

VAL-BRILLANT

G O J 3 L O

\*\*\*\*\*

## REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Responsable de page

BELANGER Lucien

D'AMOURS Léopold

deBILLY Anne

LAUZIER Marie-Paule

LEVESQUE Gilberte C.

MORIN Francine

RINGUET France

ROUSSEAU Carmen

TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

## PRODUCTION

Composition

LEBEL Irène

Graphiste

GIRARD Stephen

Montage

TURCOTTE Denise

## DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.

TURCOTTE Denise

TURCOTTE Françoise

742-3831

TURCOTTE Valère

## IMPRESSION

LITHOGRAPHIE

DE LA VALLEE

25 de l'Aréna

Amqui, G O J 1 B O

TIRAGE: 750 copies

ABONNEMENT: 6,00\$année

DEPOT LEGAL: QUEBEC

CANADA

COURRIER 2ième CLASSE

ENREGISTREMENT: 5 5 6 8

## LES FRERES MARISTES

Aujourd'hui, en ce dimanche des missions il me fait plaisir de m'adresser à vous, pour proclamer la Bonne Nouvelle. Je remercie M. le Curé de me donner cette opportunité.

La Communauté des Frères Maristes, missionnaire depuis ses débuts a vécu et vit encore de ces événements heureux qu'on peut appeler bonnes nouvelles.

A) En 1817, en France, Marcellin Champagnat, jeune prêtre, fonde la communauté;

B) Quelques années plus tard, devenu Père Mariste, il aurait tant désiré accompagner les premiers pères et frères en partance pour l'Océanie;

C) En 1884, c'est le début des démarches pour l'implantation en terre canadienne. C'est ce centenaire qui est souligné cette année;

D) Et depuis l'arrivée des premiers frères à Val-Brillant, en septembre 1920, on pourrait relever de nombreux événements de taille qui ont animé la paroisse. Rappelons simplement les nombreuses vocations sacerdotales et religieuses dont plusieurs missionnaires. Je connais personnellement Réal Fournier, qui se dévoue en Afrique depuis près de 25 ans. Et vous pourriez me nommer des Rioux, des Sirois, des Fortin,.... Et vous pourriez me demander de ne pas oublier un autre groupe missionnaire: Les R.V.S. du St-Rosaire qui oeuvrent ici depuis 1902, si je me suis bien renseigné.

Elles y sont pour une large part dans l'éclosion des vocations du milieu.

Notre communauté, pour célébrer son centenaire, ouvrira en '84, une mission en Haïti. Trouvera-t-elle dans quelques années de jeunes frères de la trempe de Réal pour assurer la survie de cette fondation? Ce n'est pas parce que Val-Brillant a fourni dans la personne du Frère Alexis Paquet, un des hommes les plus en vue au Conseil Général de la Communauté qu'il ne doit plus y avoir de vocations maristes dans le milieu.

Par ce geste de fondation, nous voulons encore une fois faire notre part dans l'aide aux plus démunis. En cela nous ne faisons que répondre à l'appel de Jean-Paul II: "Travailler à répandre l'amour et la gloire de Dieu". Mais tout de même, la mission d'évangéliser ne revient pas seulement au pape, aux curés et aux communautés. Tout baptisé la porte en lui cette mission. Jésus parle à chacun de nous quand il dit: "De toutes les nations faites des disciples". Mais c'est chaque chrétien qui doit réagir à ces paroles. Et ce dimanche missionnaire mondial, n'est-il pas une invitation sérieuse à nous prendre en main? Oui, l'aumône, il faut la faire: que ce soit en argent, en prières, en temps, ou en renoncement.

On peut encore suivre les hauts et les bas de la vie missionnaire. Pour cela on s'abonne à une revue. La revue Univers de la Propagation de la Foi remplit bien ce rôle. Oui, elle nous aide à ne pas rester indifférent devant les grandes souffrances du monde.

C'est vrai, tous ne sont pas appelés à s'expatrier. Mais chaque chrétien doit partager sa foi, même la crier, comme le Saint-Père, au Pep de l'Université Laval. Ce Credo qu'il nous a annoncé doit changer quelque chose dans notre manière de voir nos semblables. Jésus dans l'Evangile de ce matin vient nous donner espoir lui aussi.

" VOUS CROYEZ EN DIEU,  
CROYEZ AUSSI EN MOI".  
-"NE SOYEZ DONC PAS BOULEVERSES"-  
"MOI, JE SUIS LE CHEMIN,  
LA VERITE, LA VIE".

## LES FRERES MARISTE (suite)

Disons que sans la prière nous ne comprendrons pas grand'chose à tout cela. Devant la Vierge, Reine des Apôtres, présentons cette courte prière. "Vierge Marie, épouse de l'Esprit-Saint, Reine du monde, vois ces nombreux jeunes sans travail alors qu'il y a tant d'ouvrage à la vigne du Père, Réveille en eux, par la puissance de l'Esprit, le goût de servir le Maître dans la personne de leurs frères".

Puisse aussi le Bienheureux Champagnat aider de son intercession tous les missionnaires que nous connaissons et ceux qui leur aident d'une manière ou d'une autre.

En terminant ce contact avec vous, je rappelle le souvenir du premier missionnaire de Val-Brillant, cet homme au grand coeur: "Le Bon Père Brillant".

Intercédons auprès de lui avec ferveur.

## Nos généreux donateurs

M. et Mme Renaud Aubut

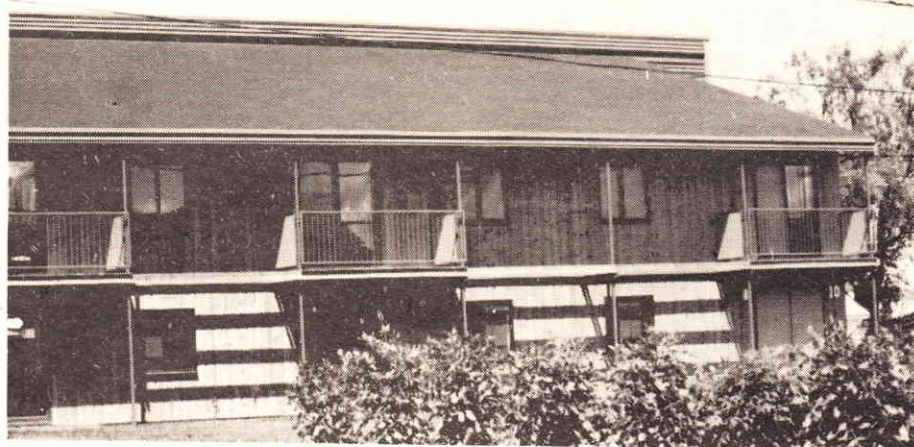
M. André Lamarre

Port-Cartier

M. Gérald Côté

Japon

## Merci !



### LOYERS A PRIX MODIQUE...

Avis est donné par la présente que des loyers sont disponibles (rue St-Louis Val-Brillant) pour toutes personnes âgées de 55 ans ou plus, autonomes à revenus modiques (note: si les demandes excédaient le nombre de loyers disponibles, priorité serait accordée aux résidents de Val-Brillant).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande écrite à la directrice. Tous les quinze jours, l'Office d'habitation étudiera les demandes reçues et fera le choix de nouveaux locataires.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION  
Mme Huguette Fournier Deléglise, directrice  
17 St-Pierre ouest  
VAL-BRILLANT, G0J 3L0  
Tél.: 742-3201



## IMPOT: l'appel sommaire

Le gouvernement du Québec vient tout juste d'instaurer un mécanisme nouveau pour simplifier les procédures lorsqu'une personne n'est pas satisfaite sur réception de son avis de cotisation suite au rapport d'impôt qu'elle a produit. En effet, auparavant quand une personne désirait contester le montant d'impôt auquel elle était assujettie, elle devait prendre un avocat et aller devant les tribunaux:

ce qui s'avérait la plupart du temps long et coûteux avec comme conséquence que l'individu, plutôt que de faire valoir ses droits, choisissait de payer. Dorénavant, dans le but d'accélérer le règlement d'un différend et aussi pour en amoindrir les coûts, le gouvernement a créé une division fiscale à la cour des petites créances.

Ce recours s'intitule "l'appel sommaire".

Qui peut se prévaloir de ce recours et quelles en sont les conditions? D'abord, seul un particulier peut y avoir accès, les corporations en sont donc exclues. Sont aussi exclus les particuliers qui doivent percevoir des montants pour le Ministère du Revenu (ex.: un commerçant qui n'est pas incorporé en compagnie et qui doit percevoir la taxe de vente). De plus, la différence entre ce que l'on vous réclame et le montant que vous estimez devoir payer ne doit pas excéder 1 650,00\$

(ne sont pas compris dans ce montant les intérêts et/ou les pénalités). Exemple: on vous cotise pour 3 000,00\$, vous soutenez n'en devoir que 2 000,00\$: vous pouvez utiliser l'appel sommaire (la différence n'est que de 1 000,00\$). Au contraire, vous êtes cotisé pour 3 000,00\$ mais vous prétendez n'en devoir que 500,00\$ dans ce cas, vous êtes inadmissible au recours. Également, il est possible de ne contester que les intérêts et/ou les pénalités mais le maximum autorisé dans ce cas est de 1 000,00\$.

La procédure à suivre est la suivante: sur réception de votre avis de cotisation vous devez d'abord signifier au Ministère du Revenu votre avis d'opposition; c'est la procédure habituelle: le délai est de 90 jours de la date de l'expédition de l'avis par le ministère. C'est seulement lors de la réception de la décision du ministère relativement à votre opposition, décision avec laquelle vous n'êtes pas d'accord, que vous pourrez introduire votre appel sommaire à la division des petites créances (dans les 90 jours de l'expédition par le ministère). Ou encore, si après 180 jours de votre avis d'opposition vous n'avez reçu aucune nouvelle du ministère, vous aurez droit d'interjeter appel à la division des petites créances.

L'appel sommaire lui-même se fait en se présentant au bureau du greffier (à Amqui) où vous pourrez vous procurer le formulaire d'appel. Une fois rempli, vous le remettrez au greffier avec un montant de 20,00\$ non-remboursable. Il est à noter que l'audition de la cause ne se fait que dans les chefs-lieux des districts judiciaires. Donc, vous pourrez présenter votre appel au greffier à Amqui mais la cause sera entendue à Rimouski.

Enfin, un particulier n'a pas le droit d'être représenté par procureur (ou par toute autre personne); le ministère non plus: ce dernier enverra un de ses fonctionnaires pour le représenter. Lors de l'audition, le juge prend connaissance de la preuve qu'on lui soumet et c'est lui qui interroge les témoins. Et lorsque le juge rendra sa décision il pourra soit maintenir la cotisation, soit l'annuler ou encore la modifier mais, cela est très important de le dire, son jugement est final et sans appel.

## DISCOURS DU MAIRE Val-Brillant

En vertu de l'article 955 du code municipal, le maire doit, quatre semaines avant le dépôt du prochain budget, donner des explications sur les derniers états financiers, faire état de la situation actuelle et donner des prévisions pour la prochaine année.

Les états financiers déposés en mars 1984, nous démontrent que les revenus de 1983 ont excédé les dépenses d'environ 23 000,00\$. Comme les dépenses réellement encourues suivaient les prévisions budgétées en décembre '82, l'excédent des revenus sur les dépenses provient, à 75%, d'entrées de fonds non budgétées comme la subvention de 10 000,00\$ pour l'asphalte de la rue des Cèdres et la compensation pour télécommunication qui a été supérieure de 7 100,00\$ à ce qui avait été prévu.

Cet excédent a remis le surplus accumulé au niveau qu'il était le 31 décembre 1981. Il faut se rappeler qu'en 1982, la construction de la rue Paradis avait été financée à même le surplus accumulé et avait grugé ce surplus.

A la fin de l'année en cours, les revenus budgétés et les dépenses encourues devraient s'égaliser, c'est-à-dire qu'il n'y aura probablement qu'un léger surplus des revenus sur les dépenses. Ceci, malgré les dépenses hors budget que nous avons dû effectuer comme une nouvelle fournaise au garage municipal de même que l'entrée électrique et les toilettes. Et, il ne faut pas aussi oublier les 5 000,00\$ versés à Eustache Soucy pour le rachat des droits qu'il possédait sur le lot P-103.

En plus des sommes budgétaires prévues en décembre '83, la municipalité a bénéficié d'une subvention du député de l'ordre de 12 250,00\$ pour la pose de revêtement bitumineux sur la rue Paradis. De plus, nous avons effectué certains rapièçages sur les rues.

En outre, l'octroi d'un projet Prime nous a permis d'effectuer des travaux importants au cours de l'été, lesquels n'auraient pu être réalisés sans cet apport financier provincial de 98 000,00\$. Parmi les réalisations que vous pouvez constater les réparations des rives du ruisseau La Tannerie à l'est du village s'avéraient être les plus urgentes. Nous avons aussi profité de l'occasion pour refaire les clôtures existantes tout en installant la partie manquante près du domicile de M. Rosaire Gauthier.

Le projet a aussi permis de régler le problème d'égout qui sévissait depuis des années derrière la propriété de M. Raymond Fournier.

Si la réparation du trottoir face à l'église, la réfection de clôtures, de couverts de trou d'homme et de bien d'autres travaux vous sont connus puisqu'ayant été effectués dans le village, une visite à notre réservoir d'eau dans le deuxième rang vous permettra de constater que nous avons fait défaire l'ancien réservoir, aplanir le terrain. De plus, la clôture de l'usine de chloration a été relevée et consolidée.

Une personne a aussi été affectée à la mise à jour d'une partie des archives de la municipalité. En vertu de la loi 65 sur l'accès aux documents et de la loi 3 sur les archives, nous aurions dû effectuer tout ce travail avant décembre '85 et à nos frais. Le projet nous a ainsi permis d'économiser l'argent qu'éventuellement nous aurions dû dépenser pour se conformer aux lois.

Notre intention est de continuer le travail entrepris dans les archives. Ainsi nous avons l'intention de présenter un projet pour entreprendre la reclassification des archives contenues dans la voûte. C'est la partie la plus importante et aussi la plus difficile parce que plusieurs documents devront être sauvés de la moisissure.

( suite à la page 16 )

# municipales

ST-PIERRE DU LAC

## DISCOURS DU MAIRE

Chaque année à pareille date, la loi 105, sur la démocratie municipale, invite les maires de chacune des municipalités du Québec à informer ses citoyens de l'aspect financier de la corporation municipale. Le discours du maire sur le budget précède d'environ 1 mois la séance spéciale du conseil pour la présentation des prévisions budgétaires de la prochaine année financière. Il me fait donc plaisir de m'adresser à la population de St-Pierre-du-lac pour témoigner de l'administration qui s'est déroulée au cours des derniers mois.

### Bilan financier de 1983:

|                                                  |              |
|--------------------------------------------------|--------------|
| Revenus au 31 décembre 1983=                     | 188 041,96\$ |
| Dépenses au 31 décembre 1983=                    | 173 227,69\$ |
| Excédent des revenus sur les dépenses pour 1983: | 14 814,37\$  |

### Etat du surplus accumulé:

|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| Surplus au 1er janvier 1983:       | 27 886,33\$ |
| Ajouter:                           |             |
| Excédent des revenus:              | 14 814,34\$ |
| Ajustement compensation:           | 1 838,00\$  |
| Surplus accumulé à la fin de 1983: | 44,538,67\$ |

### Etats intérimaires au mois de septembre 1984:

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| Les revenus septembre 1984:  | 102 960,30\$ |
| décembre 1984:               | 24 096,46\$  |
| appropriation surplus :      | 15 000,00\$  |
| Total :                      | 142 056,76\$ |
| les dépenses septembre 1984: | 110 803,49\$ |
| décembre 1984:               | 31 253,27\$  |
| appropriation surplus :      | ---          |
| Total :                      | 142 056,76\$ |

Les commentaires sur les résultats escomptés d'ici la fin de la présente année financière se résument ainsi: la corporation municipale appropriera 15 000,00\$ au surplus accumulé afin d'équilibrer son budget 1984. Cette appropriation de 15 000,00\$ aux revenus 1984 fera cependant diminuer le surplus réservé à 29 538,67\$ ce qui représente une marge de manoeuvre d'environ 21% du budget de l'année 1984.

### Perspectives pour 1985:

L'année 1985 devrait amener un développement au dossier de la gestion des déchets solides dans la région ce qui entraînera des déboursés relativement importants pour chacune des municipalités du territoire, partie à l'entente, pour l'enfouissement des déchets. Les citoyens doivent donc s'attendre à ce que ce poste budgétaire accuse une augmentation très substantielle et, conséquemment, cela aura sans aucun doute des retombées sur le taux de taxation de la corporation pour 1985.

Richard Sirois

**CHARPENTERIE**  
**MENUISERIE**

**D'AMOURS**  
Décoration  
D'Amours INC.

**88 Rte 132**  
**VAL-BRILLANT**

**Tél: 742-3736**



**Louis-Marie Bélanger**  
ARPENTEUR GEOMETRE  
26 RUE STE URSULE  
**Amqui 629-2711**

## CREVETTES A LA BONBONS VITE FAIT MEXICAINE

### Ingrédients:

- 1 t. de bière;
- 3 échalottes émincées;
- 1 oignon moyen;
- 1 branche de céleri coupé en dés;
- 1 c. à thé de sel;
- 1 t. de crevettes fraîches;
- 3 c. à table de beurre mou;
- 1 c. à t. de farine tout usage;
- 1 feuille de laurier;
- 1 c. à t. de persil émincé;
- sel et poivre.

### Préparation:

- Faire bouillir pendant 15 minutes la bière, les échalottes, l'oignon, le céleri, la feuille de laurier et le persil. Ajouter les crevettes. Assaisonner au goût.

- Façonner une boule avec le beurre mou et la farine. Ajouter le jus de cuisson et brasser vivement jusqu'à l'obtention d'une sauce lisse et crémeuse.

\*\* Pour un lunch élégant, verser dans un nid de riz ou servir comme entrée dans un plat individuel, délicieux.\*\*

\* Bon appétit \*

Line Claveau

### Ingrédients:

- 1 paquet de 6 onces de Chipits au caramel;
- 1 t. de beurre de peanut croquant;
- 1 t. de coconut râpé.

### Préparation:

- Faire fondre les Chipits sur feu doux et quand c'est bien fondu ajouter le beurre de peanut ainsi que la noix de coco.

- Bien mélanger et déposer dans un plat préalablement beurré, laisser refroidir et couper en petits carrés.

\* Bon appétit \*

Marielle Lavoie

Pour rendez-vous  
Val-Brillant Tél.: 742-3268

*Marielle Claveau, D.D.*

Denturologiste

VAL-BRILLANT, Cté Matapédia, P.Q. G0J 3L0

**Jules inc.**  
**Fournier**

**CONTRACTEUR**

**GENERAL**

**742-3227**

VAL-BRILLANT

**CHARLES ST-AMAND**  
**Fer Ornemental**



VAL-BRILLANT

**742-3225**



**BOUTIQUE COLLIN ENR.**

VETEMENTS POUR DAMES

Gilets, jupes, pantalons,  
robes, ceintures en cuir,  
bijoux en argent, bas col-  
lant-culottes amincissan-  
tes de couleurs assorties

Mme Rolande Collin, prop.  
12, St-Pierre Ouest—Val-Brillant  
**742-3342**

Spéciaux e  
du jeudi au  
inclusiv



**MARCHE**

Bière e  
742-3  
5, rue St-Pie  
Val-Br  
Cté Mat  
P.

**OBJET & VI**  
**LOCAL**

Tarifs: \$1.00 per  
\$2.00 per

s'adresser :

Mme Francoi  
742-36

## Petites nouvelles, petites annonces...

### Nouvelles:

**Décès:** A St-Tharcisus est décédé le 2 septembre 1984, M. Gérard Morin 54 ans 4 mois époux de Mme Georgette Pilote. Il était le père de Mme Pierre-André Paquet -Micheline Morin- de notre paroisse.

" Sincères condoléances à la famille éprouvée "

**Mariage:** Le 26 octobre '84 a eu lieu le mariage de Gilles Blouin fils de M. et Mme Gérard Blouin -Aurélie Langlois- et de Jacqueline Gallagher fille de M. et Mme Philippe Gallagher de Bonaventure. Les nouveaux résident à Val-Brillant.

\* Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux \*

**Naissances:** - Marie-Eve née le 12 octobre '84, fille de M. et Mme Claude Chicouane -Angèle Pelletier-. Son parrain est M. Sylvain Pelletier, sa marraine Mme Marie Pelletier respectivement oncle et tante de l'enfant;

- Marie-Pier née le 8 octobre '84, fille de M. et Mme Germain Ouellet -Claire Turgeon-. Le parrain est M. Gérard Ouellet et la marraine Mlle Lise Turgeon respectivement oncle et tante de l'enfant;

- Marie-Eve née le 3 octobre '84, fille de M. et Mme Régis Côté -Manon St-Laurent-. Les parrain et marraine sont M. et Mme Benoît Beaulieu de Ste-Jeanne-d'Arc, amis de la famille.

**Annonce:** N'oubliez pas, si vous avez des petites annonces à faire, n'hésitez pas à communiquer avec moi, Françoise Turcotte à 742-3831.



**SERVICE** SERVICE A DOMICILE

**VON COUTURE ENR.**  
Route nationale 132 ouest,  
VAL BRILLANT 742-3715

Service assuré par un technicien  
diplômé possédant 10 ans d'expérience

Réparation de toutes marques

Dépositaire autorisé: INGLIS - ADMIRAL



**DÉPANNEUR**  
**MADELEINE R. LAVOIE**

Viande froide, fruits, légumes,  
bière, vin, cartes de souhaits,  
cadeaux, films, articles divers,  
articles scolaires.

**742-3322**

OUVERT DE 8 AM à 11 PM  
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC



TEL.: 629-2222

**ADRIEN FOURNIER INC**  
EDIFICE CINEMA FIGARO AMQUI

Vente de films et d'appareils photos  
dans les meilleures marques.

Finition de qualité.

A Val-Brillant, s'adresser à:  
Elisabeth Lévesque  
Tél.: 742-3581



TEL.: 742-3259

**ANDRÉ D'AMOURS ENR.**  
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN  
Spécialité: Chauffage Electrique  
Installations de tous genres

11, ST-MICHEL  
VAL-BRILLANT, P.Q.  
GOJ 3LO  
C.P.: 216

# LORENZO TREMBLAY

## Un ancien de Val-Brillant

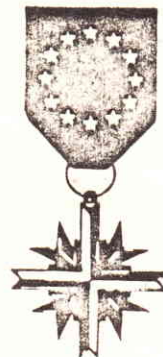
QU'EST-CE DONC  
LA CROIX DU COMBATTANT DE L'EUROPE?

La Croix du Combattant de l'Europe est un insigne honorifique décerné par la Confédération Européenne des Anciens Combattants avec l'approbation des organismes de Strasbourg pour récompenser et honorer les mérites des anciens combattants de l'Europe et de leurs alliés, anciens combattants qui, n'ayant pas failli à l'honneur de soldat et soucieux d'éviter aux générations futures les souffrances et les horreurs de la guerre, s'engagent à lutter ensemble pour la construction d'une Europe Unie et la défense de la civilisation, de la liberté et de la paix.

Cet insigne dont le port est réglementé par le décret du 6 novembre 1920 est formé de trois croix réunies qui évoquent la Civilisation occidentale et son Unité: la Croix blanche est celle de la Paix, la Croix rouge représente le sacrifice et l'immense hécatombe des tués, des martyrs et les souffrances de millions de morts, de déportés, de mutilés, de veuves et d'orphelins victimes de nos guerres fratricides et dévastatrices. La Croix d'or est celle de la gloire indivisible de tous ceux qui ont combattu pour leur patrie avec honneur.

$$= \# = \# = \# = \# = \# = \# = \# = \# = \# = \# = \# =$$

M. Tremblay était âgé de 21 ans lors du jour fatidique du 6 juin '44. A cette époque, il occupait le poste de sergent au sein du régiment de la Chaudière; cette fonction lui permettait de commander 60 soldats fantassins. Ce 6 juin '44, ils étaient plus de 2 000 Canadiens français à débarquer sur les rives de Bernières sur Mer en Normandie. Centre quatre-vingts d'entre eux avait la chance de se trouver à bord de chenillettes. Ce débarquement fut l'un des plus dévastateurs, plusieurs soldats y sont restés. Après onze mois sur le front sans aucune blessure pour Lorenzo Tremblay, l'Europe était libérée et la guerre se terminait.



Cette photo fut prise à Southampton en Angleterre, en mai 1944. iv Tremblay occupait alors les fonctions de sergent dans le regiment de la Chaudiere.



40 ans plus tard, en 1984, le revoici avec ses décorations de guerre dont la croix du combattant d'Europe, qu'il lui a été remise au mois de juin par le général Belzile à la base de St-Hubert.

## LES LIONS AGISSENT



Les derniers conseils d'administration du Club Lions de Val-Brillant des derniers temps ressemblent beaucoup à des séances de remerciement.

Des résolutions ont été formulées pour remercier la Caisse Populaire de son implication dans l'impression des billets de la loterie '84, pour remercier le Pierre-Brillant de la conception du bottin 84-85 du Club Lions, pour remercier les personnes âgées bénéficiaires de la Villa Mon Repos et les propriétaires de l'accueil reçu lors de la visite du 8 octobre et pour remercier le Lions Gouverneur du District Lawrence Gagné de sa visite à notre Club (voir photo dans cette édition).

Une résolution d'appui a été envoyée au Centre Naturanimo de St-Cléophas dans une demande d'aide auprès de l'O.P.D.Q..

Des clés d'argent ont été demandées auprès de l'International pour les Lions Raymond Côté et Léopold D'Amours pour souligner le parrainage de deux nouveaux membres chacun.

Le 12 novembre prochain lors du souper, nous participerons à l'initiation du nouveau Lions Gérald Jean.

Le Club Lions participe au financement du comité d'école par un don de 25,00\$.

Une résolution a été envoyée aux conseils municipaux de St-Pierre-du-Lac et de Val-Brillant pour leur demander de mettre en branle les démarches visant à doter Val-Brillant d'un Centre Communautaire Polyvalent, une copie de cette résolution a été envoyée aux quelques 35 organismes officiels de Val-Brillant afin qu'ils appuient cette démarche.

Une lettre a été envoyée pour mettre Tourmat en demeure de niveler le terrain de la Cèdrière utilisé lors de la construction des chalets saisonniers, afin que ce terrain soit présentable lors de la cession à la municipalité de Val-Brillant.

Message spécial à ceux qui n'ont pas retourné leur coupon-réponse parce qu'ils ne veulent pas briser leur copie de Pierre-Brillant: s'il-vous-plaît, écrivez votre opinion sur une feuille de papier de la façon suivante: "Nous sommes "x" personnes chez-nous et nous sommes tous d'accord avec vous" et signez. Merci!

Léopold D'Amours, éditeur Lions

C.P. 698

Tél.: (418) 629-4437

*Librairie  
D'Amqui Inc.*

10, Boul. St-Benoît  
AMQUI, Qué. G0J 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU

VENTE & SERVICE



**LES ENTREPRISES  
BENOÎT D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RÉNOVATION  
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE  
VAL-BRILLANT

742-3883



## LES PLAISIRS DE LA PHILATELIE

Faire une collection de timbres est le divertissement par excellence. Nous comptons par millions des hommes, des femmes et des enfants qui s'adonnent aux plaisirs de collectionner des timbres-poste. Pour les non-initiés, la philatélie est l'art de collectionner les timbres et la philatéliste, un collectionneur un vrai connaisseur de timbres.

Pourquoi faire une collection de timbres? Collectionner des timbres, te permets de voyager sans sortir de chez toi. C'est un divertissement qui excite ta curiosité. Chaque acquisition de timbres pour compléter ton album te procure beaucoup de plaisir et de satisfaction personnelle. La philatélie t'ouvre à des découvertes sans limite. En outre, la philatélie favorise ton instruction puisqu'elle devient une manière agréable d'étudier l'histoire de ton pays et du monde entier.

Comment faire une collection de timbres? Il y a trois manières de collectionner des timbres-poste:

- 1) La collection d'un pays, ex.: Le Canada;
- 2) la collection générale: tous les pays;
- 3) la collection thématique,  
ex.: les sports, bateaux, oiseaux....

Il y a deux types de collections. Tu peux collectionner les timbres neufs ou les timbres oblitérés. Il est généralement conseillé de collectionner des timbres neufs mais pour débiter le timbre oblitéré est beaucoup moins onéreux.

Toi qui est âgé entre 9 et 99 ans, possèdes-tu une collection ou veux-tu faire ta collection. Si tu réponds ou à l'une ou l'autre de ces questions, communique avec Lucien Bélanger, tél.: 742-3441. Ensemble, nous formerons un club de philatélie à Val-Brillant. Les clubs sont des lieux de rencontre par excellence. Ils nous permettent de comparer nos collections, de partager nos expériences, d'échanger des timbres entre nous et d'acheter des timbres des compagnies, à meilleur prix.

Philatéliquement vôtre,

Lucien Bélanger

## ★ BLAGUES ★

Attention, c'est chaud!

Un monsieur rencontre dans la rue un de ses amis qui lui demande ce qui est arrivé à ses oreilles, rouges et couvertes de cloques.

— "Ma femme avait laissé un fer brûlant à côté du téléphone", répond-il. "Le téléphone a sonné et j'ai pris le fer par erreur."

— "Mais qu'est-ce qui s'est passé pour l'autre?"

— "Le gars a rappelé!"

Une vraie bouilloire!

Le père de la petite Anne s'endort sur le sofa et commence à ronfler. Alors l'enfant se précipite dans le couloir et s'écrie: "Maman, viens vite, papa bout!"

★ ★ ★

L'accusé en colère se tourne vers son avocat et lui crie en pleine cour:

— Vous êtes le plus bel imbécile que j'aie encore vu.

Et le juge d'imposer le silence en disant:

— À l'ordre! À l'ordre, monsieur! Vous oubliez que je suis là!

★ ★ ★

L'officier de police à une jeune recrue:

— Dans quelle escouade désirez-vous servir?

— Aucune, je voudrais devenir officier.

— Mais voyons, vous êtes imbécile?

— Non, pourquoi? C'est indispensable?

★ ★ ★

Plusieurs personnes attendent en cour que le juge fasse son apparition. Entre un jeune homme. Il va s'asseoir près d'une vieille dame, puis se relève rapidement.

— Oh, excusez-moi madame! Je me suis assis sur vos lunettes.

Reprenant ses lunettes, la vieille esquisse un sourire.

— Ne vous en faites pas jeune homme; elles en ont vu bien d'autres!

★ ★ ★

## RAPIDO

Vous connaissez la différence entre un homme et une allumette?

L'allumette, lorsqu'elle perd la tête, ne s'allume pas.

L'homme, lorsqu'il s'allume... perd la tête.

## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Comme tous les automnes, nous avons eu une semaine de la bibliothèque. Cette année, elle s'est déroulée du 2 au 5 octobre.

Pour débiter, le 2 octobre, une exposition-vente de livres s'est tenue à l'école de Val-Brillant avec la librairie l'Hibou-Coup de Mont-Joli. La participation fut très bonne.

Le 4 octobre en avant-midi, tous les jeunes du primaire ont rencontré un écrivain, Dominique dePasquale. Il leur a fait la lecture de textes qu'il a écrit pour la télévision (Pop-Citrouille), des comptines. Les enfants ont apprécié cette rencontre car Dominique est un auteur qui aime écrire pour les enfants et de fait leur compagnie. Nous avons aussi demandé aux jeunes de faire des bandes dessinées ou un dessin représentant des activités qu'ils avaient fait pendant les vacances. Nous leur avons suggéré de monter un petit herbier. Nous voulons souligner ici le travail de Suzanne Michaud (5ième année) qui a été la seule à faire un herbier. Les dessins ont été exposés à l'école les 4 & 5 octobre. Des prix furent tirés au hasard dans chaque classe parmi les participants.

Pour couronner la semaine, nous avons présenté une exposition de photos anciennes de Val-Brillant. Cette exposition a été l'œuvre de Mme Aline Nicole. Ce fut une réussite, tous les visiteurs ont admiré et apprécié faire ce pèlerinage dans le passé, mais vu le manque d'espace Mme Nicole n'a pas pu exposer toutes les photos qu'elle avait recueillies.

Depuis novembre, nous avons fait une nouvelle rotation de livres et il est toujours possible quand vous désirez un livre que nous ne possédons pas en bibliothèque d'en faire la demande à la B.C.P.. De plus, nous avons reçu au cours de l'été, du Conseil des ARTs, un don de 100 volumes, oeuvres documentaires, comme "La Baie-James, une épopée", "les écoles de rang du Québec", "les religieuses au Québec", et bien d'autres....

A tous ceux qui sont venus nous rencontrer durant cette semaine d'activités un gros merci et nous vous invitons à venir faire un petit tour à la bibliothèque le mardi soir de 19:30h à 21:00h et le jeudi de 14:00h à 16:00h.

Michelle Lauzier, responsable

Comité Bibliothèque mun. Val-Brillant



Mme Michèle Lauzier, responsable  
Mme Valère Lauzier, directeur

5 rue de l'Eglise,  
Sayabec, Qué.

Tél.: 536- 3556  
C.P. 99

**PUBLICITÉ**

**VERRO ENR.**

CALENDRIERS  
NOUVEAUTES PUBLICITAIRES  
CADEAUX COMMERCIAUX

**ROGER VERREAULT, prop.**



ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC.

C.P.: 2198 • AMQUI, QUE.

GOJ 180

## Comité local de Val-Brillant

A l'occasion de ce dernier écrit que je vous présente comme responsable de la publicité pour le comité local des personnes handicapées, j'ai pensé vous décrire un peu l'expérience que j'ai vécue durant cette année qui vient de s'écouler.

J'ai misé tout d'abord à sensibiliser la population envers nos personnes handicapées et je me suis rendue compte que les gens sont de plus en plus ouverts et c'est ce qui aidera nos personnes handicapées à s'extérioriser davantage. Je vous encourage tous à continuer de les appuyer et d'arrêter de les surprotéger; cela les aider à devenir plus autonomes.

C'est à les côtoyer que j'ai réalisé qu'elles étaient très attachantes et m'ont apporté beaucoup. A échanger et à travailler ensemble, on se rend compte de la valeur de leur personne. Certaines d'entre elles ont beaucoup de potentiel et n'osent pas s'avancer, de peur de ce que diront les gens. Laissez donc faire les "qu'en dira-t-on" et foncez. Continuez le beau travail que vous avez commencé, impliquez-vous davantage et vous réussirez à nous améliorer.

Je ne peux terminer cet article sans penser aux personnes bénévoles avec les-

quelles je travaille au sein du comité local. A toutes, je dis un gros merci pour le support que vous m'apportez. Sans vous toutes, ma tâche serait vraiment plus difficile qu'elle ne l'est présentement. Je vous laisse en vous disant que j'ai bien aimé participer au journal et maintenant, comme le temps me manque, je laisse ma place à Jeannette Tremblay, laquelle sera aidée de Alice Bastien Couture. Jeannette, étant elle-même une personne handicapée, pourra exprimer davantage ce qu'elle vit et ce qu'elle ressent dans sa vie de tous les jours. Bravo Jeannette et au plaisir de te lire.

Je profite de cette occasion, pour vous inviter à participer à notre page du journal. S'il y avait des personnes handicapées ou des parents qui aimeraient exprimer ce qu'ils vivent ou ce qu'ils ressentent face à certains handicaps, nous serions heureux de vous lire et de connaître vos sentiments. Il serait intéressant aussi d'avoir l'opinion des personnes qui ne sont pas handicapées, à savoir ce qu'elles pensent d'elles ou comment elles les perçoivent. Votre participation serait bien appréciée.

Merci!

Carmen R. Couture



SERVI



**FERNAND COTE**

**ÉPICERIE LICENCIÉE**

**BOUCHERIE**

**742-3281**

**VAL-BRILLANT**



**Spécialités:**

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**



## COMITE DES LOISIRS Rapport financier

Etat des revenus et dépenses  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 1984

### REVENUS

|                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| Recettes activités                 | 2 459,08 \$        |
| Don Ministère Loisirs Chasse Pêche | 469,00 \$          |
| Revenus d'intérêt                  | 36,39 \$           |
| <b>Total des revenus:</b>          | <b>2 964,47 \$</b> |

### DEPENSES

|                                         |                    |
|-----------------------------------------|--------------------|
| Entretien et réparation de l'équipement | 310,34 \$          |
| Dépenses de bureau (téléphone, poste)   | 60,95 \$           |
| Gratification                           | 300,00 \$          |
| Frais de transport pour hockey          | 419,00 \$          |
| Frais de transport pour patinage        | 186,00 \$          |
| Inscription de la ligne de hockey       | 485,00 \$          |
| Achats pour soirées et activités        | 448,08 \$          |
| Trophées                                | 385,00 \$          |
| Location de salle                       | 225,00 \$          |
| Permis et frais légaux                  | 100,00 \$          |
| Disco                                   | 325,00 \$          |
| Publicité                               | 17,82 \$           |
| Petite Caisse                           | 25,00 \$           |
| Frais d'administration bancaire         | 7,55 \$            |
| <b>Total des dépenses:</b>              | <b>3 294,74 \$</b> |
| <b>Déficit d'opération:</b>             | <b>(330,27)\$</b>  |
| Encaisse au début:                      | 1 507,05 \$        |
| <b>Déficit d'opération</b> moins        | <b>(330,27)\$</b>  |
| <b>SOLDE EN CAISSE:</b>                 | <b>1 176,78 \$</b> |

Gyldaine Tardif, sec.-trés.

exemple: pendant mes vacances annuelles (mi-juillet) sur un terrain de la principale rue de Val-Brillant, c'est-à-dire la rue St-Pierre, une dizaine de tas de terre sont déversés sans pour autant être étendus; j'y reviens trois mois plus tard (mi-octobre) toujours debout les mêmes tas de terre. La Raison?

- On a pas eu le temps de les étendre?

- On a pas pris le temps de les étendre?

Peu importe, ces monticules font jaser et sont aux vues et à la risée de tout le monde.

### ET RAPPORTE A QUI?

A la première bordée de neige on aurait pu dire en dérision qu'il a plus neigé là que partout ailleurs dans le village. Cet exemple d'embellissement est un cas parmi tant d'autres qui fait qu'un village obtient tel ou tel classement au point de vue régional.

Avec le moindrement d'initiatives on réussit à faire de grandes choses positives.

Jean-Pierre Auclair  
Montréal-Nord, P.Q.

## Parlons embellissement

Suite au supplément d'octobre '84 "Maisons Fleuries", je constate qu'il y a eu de très beaux efforts fournis dans la municipalité pour améliorer la qualité de la vie.

On sent dans la population un désir sans cesse grandissant de restaurer,

d'entretenir et de respecter son environnement. Un point sombre peut-être: cette treizième place au classement suite aux résultats du jugement Bas St-Laurent-Gaspésie. Je retiens cette phrase dans votre article. "Comme vous pouvez le constater, il y a place pour l'amélioration". Je vous donne un

### Mme Armand D'Amours

TISSU A LA VERGE  
ET  
A LA LIVRE  
LAINE  
VAL-BRILLANT 742-3490

## Discours du maire (suite)

Comme les municipalités ont, depuis peu, le droit de présenter des "Canada au travail", nous allons profiter de ces programmes pour continuer la rénovation de certains coins de la municipalité, d'améliorer nos équipements de loisirs et d'embellir nos places publiques.

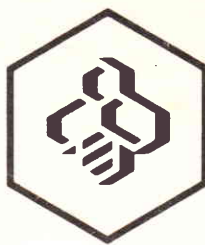
La confection du budget va occuper une bonne partie du temps des élus municipaux d'ici à son acceptation en décembre '84. Si notre intention était de maintenir le taux de taxation de '84 encore pour '85, des nouvelles contraintes vont, sans doute, nous obliger à le reviser à la hausse. L'augmentation des coûts pour l'entretien des chemins d'hiver, certaines nouvelles obligations financières comme l'emprunt à effectuer pour les égouts et l'aqueduc du village de vacances et notre participation dans les habitations à loyer modique vont nous amener à reconsidérer le taux de taxation. Cependant, soyez assurés que nous ferons tout notre possible pour le maintenir au plus bas niveau possible.

Parmi les problèmes que nous aurons à affronter en 1985, il va falloir que nous analysions les différentes façons de financer les versements de 1986 sur les obligations pour l'aqueduc et l'égout. En 1986, au lieu des 193 300,00\$ en moyenne à financer annuellement, nous aurons une somme de 260 780,00\$ à rembourser. Bien sûr, notre subvention de 170 699,00\$ nous sera versée, mais la différence entre la subvention et les versements sera de 90 000,00\$ au lieu de 23 000,00\$. Et il est impossible à la municipalité d'absorber une telle différence au cours d'une seule année.

Il va falloir aussi commencer à élaborer le plan d'urbanisme de la municipalité. Sitôt que le schéma d'aménagement sera terminé, nous n'aurons plus grand temps pour concevoir ce plan. Si nous ne voulons pas nous faire imposer un plan qui ne collerait pas à notre réalité et à nos besoins, nous devons nous occuper nous-mêmes de ce que nous voulons avoir.

Au cours de la prochaine année, nous ferons tout notre possible pour servir la municipalité du meilleur qu'elle est en mesure d'attendre de nous et nous assurons les citoyens de notre plus entier dévouement.

Marcel Auclair



## la caisse populaire de val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271

---

## Club les Baladins

Le Club de ski de fond invite la population à son assemblée générale le 23 novembre à 20:00h à la salle municipale.

Prix de présence et surprises

Les cartes de membres sont maintenant en vente pour la prochaine saison auprès des membres au coût de 6.00\$ pour un adulte et 12.00\$ pour la famille.

René Lauzier